



HAL
open science

La locution "x fois": un quantificateur temporel ?

Anne Theissen

► **To cite this version:**

Anne Theissen. La locution "x fois": un quantificateur temporel?. Dans la carrière des mots: mélanges offerts à Jean-Christophe Pellat, Université de Strasbourg, pp.123-133, 2013, 9782354100-hal-03260409

HAL Id: hal-03260409

<https://hal.science/hal-03260409>

Submitted on 14 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anne Theissen

Université de Strasbourg, LiLPa, Équipe SCOLIA

La locution *X fois* : un quantificateur temporel ?

*En modeste hommage verbal, pluriel et atemporel
à Jean-Christophe Pellat*

Notre contribution porte sur la construction adverbiale *adjectif cardinal + fois* ou *quantificateur+ fois* (noté *x fois*) telle qu'elle se trouve employée dans les exemples 1)-3) :

- 1) Armand a sauté une / trois / plusieurs fois.
- 2) Le téléphone a sonné trois fois. (Guiraud, 2012a : 73)
- 3) Armand a lu trois fois la Bible.

Il ne s'agit pas pour nous d'analyser la phrase itérative¹ ni même de décrire dans sa totalité la composition ou le fonctionnement de l'adverbial *x fois*². Notre objectif est beaucoup plus modeste. Une seule question retiendra notre attention : celle de savoir si, comme le veut l'approche temporelle (Guiraud, 2012a et b), l'adverbial *x fois*, en plus de compter les occurrences verbales, est un marqueur temporel ou, autrement dit, s'il apporte dans 1)-3), outre l'information quantitative, une information temporelle.

Pour ce faire, nous présenterons d'abord les arguments en faveur de l'approche temporelle. Puis, dans une deuxième partie, nous mettrons en évidence les difficultés auxquelles elle se heurte et montrerons que l'adverbial *x fois* n'est guère un quantificateur intrinsèquement temporel.

1. Dite également *fréquentative* : *Lou a sauté beaucoup de fois*.

2. Voir Theissen (2011) et Guiraud (2012a).

1. *X fois* : adverbe de quantification temporelle

Les arguments en faveur de l'approche temporelle sont au moins au nombre de deux. Le premier a trait au statut temporel de l'entité comptée, le second à la compatibilité possible de l'adverbial *x fois* avec des prépositions temporelles.

1.1. *Le statut temporel de l'entité comptée*

Une donnée est incontournable et incontestable : *x fois* sert à compter les occurrences verbales³. Cela signifie deux choses. La première est qu'il ne connaît qu'un seul domaine de quantification, celui du syntagme verbal, comme le montre l'impossibilité de l'avoir dans le domaine nominal même avec des substantifs exprimant des actions et des évènements :

- 4) *trois fois sauts / sonneries / lectures
vs trois sauts / sonneries / lectures

La seconde tient en ce que son rôle est d'indiquer dans le domaine verbal la quantité, comme le prouvent la question en *Combien de fois ?* et la pertinence de la réponse en *x fois* :

- 5) Combien de fois Armand a-t-il sauté ? Une / trois / plusieurs fois

Le point essentiel, qui fait consensus, est que la quantification verbale se distingue de la quantification nominale par l'obligation d'utiliser le nom *fois*. En effet, contrairement à la quantification nominale où les quantificateurs s'appliquent directement aux entités comptées, les adjectifs cardinaux ou les quantificateurs portent sur ou comptent les occurrences verbales par l'intermédiaire du N *fois* (Gross, 1989 : 167) comme le montrent 6)-9) :

- 6) Armand a acheté trois chiens.

3. Le fait est aussi bien noté dans les grammaires (Riegel, *et al.*, 2009 [1994]) que dans la littérature spécialisée où le rôle de quantificateur verbal de *x fois* ressort clairement des rares études abordant le N *fois* (Berthonneau, 1989 ; Theissen, 2011 ; Guiraud, 2012a et b) ainsi que des travaux beaucoup plus nombreux, sur l'itération, la fréquence ou l'habitualité (Kleiber, 1987 ; de Swart, 1988, 1991 ; Corblin et de Swart, 2004, etc.).

- 7) *Armand a sauté trois.
- 8) Combien de chiens Armand a-t-il acheté ? Trois
- 9) *Combien Armand a-t-il sauté ? *Trois

On ne peut ainsi nier que *x fois* « a une affinité particulière avec la temporalité » (Guiraud, 2012a : 14), puisqu'il est uniquement utilisé pour dénombrer des occurrences verbales. On comprend aussi que cette exclusivité avec les prédicats verbaux peut conduire à lui prêter une valeur temporelle. *X fois* n'opérant que dans le syntagme verbal et les occurrences verbales étant inscrites dans le temps, il peut paraître naturel de lui assigner également la temporalité. Ce rapport avec la temporalité se trouve d'ailleurs mis en évidence lorsqu'on analyse la situation temporelle à laquelle donnent lieu 1) et 2) :

- 1) Armand a sauté trois fois.
- 2) Le téléphone a sonné trois fois.

Les trois sauts ou les trois sonneries, mis respectivement en jeu dans 1) et 2), ont lieu nécessairement à des moments distincts. La réalisation de chaque occurrence verbale de 'Armand sauter' / 'le téléphone sonner' implique un moment différent du temps, puisqu'elles ne peuvent pas s'être produites au même moment :

- 10) Armand a sauté trois fois *au même moment.
- 11) Le téléphone a sonné trois fois *au même moment.

Une telle analyse, parce qu'elle associe une information temporelle à l'adverbial *x fois*, peut conduire tout logiquement à postuler que *x fois* « porte toujours sur les instants du temps » et « que l'ensemble quantificateur + *fois* exprime la quantification temporelle » (Guiraud, 2012a : 14).

Il faut enfin ajouter qu'une information temporelle supplémentaire est disponible dans la situation décrite par ces exemples. Étant donné que les trois occurrences ont lieu à des moments distincts, on peut aussi en déduire leur ordre de survenance dans le temps, la troisième étant survenue après la deuxième et celle-ci après la première :

- 12) Le téléphone a sonné trois fois. La première fois à 6h, la deuxième fois à 7h et la troisième fois à 12h.

Guiraud (2012a) prolonge cette analyse temporelle en associant un intervalle temporel clos au procès verbal lui-même. À ses yeux, en 2), le procès *sonner* « a trois occurrences qui constituent des sous-procès, situés dans le temps les uns à la suite des autres », le procès n'étant « terminé qu'à l'issue de la réalisation de la troisième occurrence » (Guiraud, 2012a : 73). Le procès *sonner* se trouve ainsi appréhendé comme un ensemble clos ayant pour éléments trois occurrences. Il s'ensuit que « *X fois* désigne une période temporelle au cours de laquelle le procès s'est déroulé » (Guiraud, 2012a : 14).

Ce premier argument, qu'on peut désigner d'*interne*, se trouve conforté par un argument *externe* que constitue la compatibilité de *x fois* avec des prépositions en emploi temporel. L'idée étant que, si *x fois* accepte d'être régi par de telles prépositions, c'est qu'il porte en lui-même une indication temporelle.

1.2. *X fois et les prépositions en emploi temporel*

L'adverbial *x fois*, comme observé par Guiraud (2012a : 77-87), peut se combiner avec les prépositions *en* et *dans* qui, *via* leur sens de contenant, établissent un intervalle temporel :

13) – Dans deux fois, c'est à ton tour.

14) La sortie s'opérait en deux fois, à cinq et à huit heures du soir (exemples de Guiraud, 2012a : 77 et 78)

L'adjonction de *dans* à *x fois* permet ainsi d'établir *une relation temporelle dynamique* (Guiraud, 2012a : 78) et, partant, cette construction fournit, en 13), « un repère temporel, calculé à partir du moment d'énonciation, auquel s'ajoute la période temporelle qui contient les occurrences de *fois* », le calcul du repère temporel s'appuyant sur une évaluation de la durée moyenne de chaque occurrence. Le syntagme prépositionnel *en x fois* construit ainsi l'intervalle temporel nécessaire à l'accomplissement du nombre ou de la quantité d'occurrences verbales indiquées par *x fois* et, au pluriel, « suppose une similitude dans la réalisation des occurrences » (Guiraud, 2012a : 78).

Arguments externe et interne semblent ainsi confirmer le caractère temporel de la quantification exercée par *x fois*. Toutefois, si on y regarde de plus près, leur pertinence n'est pas à toute épreuve, comme nous essaierons de le montrer dans notre seconde partie.

2. Contre une approche temporelle de *X fois*

2.1. *X fois et les prépositions*

Une recherche dans Frantext (texte intégral⁴) montre clairement que l'adverbial *x fois* se combine difficilement avec les prépositions temporelles et que, si combinaison il y a, il ne s'agit pas de l'adverbial de quantification verbale, mais d'un autre emploi où *fois* fonctionne comme opérateur de multiplication comme dans 15) et 16) :

15) 3 fois 9 font 27.

16) Jean est deux fois plus grand que Paul.

Il en va ainsi avec les prépositions *depuis*, *durant* et *pendant*, où les occurrences de *préposition temporelle + x fois* y relevées correspondent à cet emploi de multiplication, avec une particularité toutefois : la multiplication porte sur un nom temporel (*an*, *heure*, *temps*, *minutes*, etc.) :

17) (...) il y a des guirlandes de fleurs – hommage d'une piété adorable, à ces souverains dont la dynastie s'est éteinte **depuis trois fois cent ans**. (Loti, *L'Inde sans les Anglais*, 1903)

18) Chaque année, à peine remarque-t-il qu'elles se taisent **durant deux fois vingt-quatre heures** pour célébrer le mystère de la mort (...). (Blanche, *Mes modèles : Souvenirs littéraires*, 1928)

19) À force de tousser, crachoter, trembloter, **pendant trois fois le temps de quatre repas de conserves**, sur ces eaux de vaisselle huileuses, le *Papaoutah* finit donc par aller accoster. (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932)

Le même constat vaut pour la préposition *dans*. Les très rares

4. La recherche a porté sur *depuis*, *durant*, *pendant*, *après*, *avant* une *fois / deux / trois / plusieurs fois*.

occurrences de *dans x fois* relevées⁵ indiquent, elles aussi, une multiplication appliquée à un nom de mesure ou un nom temporel :

- 20) Servez le reste de la sauce dans une saucière, et, dans une casserole à légumes, du riz que vous aurez fait crever pendant vingt minutes **dans deux fois son volume d'eau**. (Éluard-Valette, *Les Grandes heures de la cuisine française*, 1964)
- 21) Anciens, qui ont remarqué les œufs des poules communes s'animer **dans trois fois sept jours**, et ceux des paonnes, canes et oyes, **dans trois fois neuf**. (De Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, 1603)

Le seul exemple qui fasse difficulté est l'exemple cité par Guiraud :

- 13) – Dans deux fois, c'est à ton tour.

L'énoncé 13), dont l'acceptabilité n'est pas très ferme, semble résulter du croisement de deux structures différentes répondant à la même situation :

- i) *dans deux tours, ce sera à toi* (ou *ça sera ton tour*) de V (*de sauter, être appelé, par exemple*)
- ii) *on va encore « V deux fois », et puis ça sera à toi / à ton tour (de V)*.

Le cas de *en x fois*, exemplifié par 22), est différent :

- 22) Je pensai à notre Citroën qui avait coûté quatre cents piastres, et que ma mère avait payée **en trois fois**. (Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006)

L'exemple 22) signifie que le montant global a été payé en trois fois ou qu'il y a eu trois paiements pour atteindre la somme globale de 400 piastres. La différence entre 23) et 24) est révélatrice à ce égard – et notamment en termes de cout... – puisque, contrairement à 24) où *x fois* compte le nombre de procès 'payer', *en x fois* indique qu'il y a eu trois paiements d'effectués pour atteindre la somme globale ou le paiement dans sa totalité⁶ :

- 23) Ma mère a payé 400 piastres en trois fois.
24) Ma mère a payé 400 piastres trois fois.

Le rôle de *trois fois* est donc différent. Alors qu'il porte en 24) sur

5. Entre parenthèses le nombre d'occurrences relevées dans Frantext (texte intégral) : *dans une fois / plusieurs fois* (0), *dans deux / trois fois* (2).

6. Et rien n'indique que les occurrences de 'payer' soient identiques. Le premier paiement peut être de 150, le deuxième de 200 et le troisième de 50 piastres.

payer (ce qu'on pourrait noter 3 fois *V*), il explicite le mode de paiement en 23) (*V en trois fois = payer en*) et le SP *en trois fois* correspond plus à un SP de manière qu'à un SP temporel, comme l'illustrent les interrogations suivantes :

- 25) En combien de fois la Citroën a-t-elle été payée ? En trois fois
- 26) Comment la mère a-t-elle payé la Citroën ? En trois fois / En liquide

Ce qui est par contre identique dans 23) et 24), c'est qu'il y a eu trois paiements :

- 27) Ma mère a payé 400 piastres en trois fois. Les trois paiements ont été effectués dans la même année.
- 28) Ma mère a payé 400 piastres trois fois. Les trois paiements ont été effectués dans la même année.

L'important ici est de noter que *en trois fois* ne marque pas par lui-même un intervalle temporel, comme le montre son incapacité à servir de réponse à une question interrogeant sur le temps de paiement :

- 29) En combien de temps ma mère a-t-elle payé la voiture ? *En trois fois

Nous avons signalé ailleurs (Theissen, 2011) que le même processus – le paiement ici – exige pour son dénombrement le N *fois* lorsqu'il a la forme d'un prédicat verbal, alors que, s'il a la forme du nom déverbal correspondant (*paiement*), le N *fois* ne convient plus guère. On observera qu'on n'associe pas à la quantification effectuée par l'adjectif numéral *trois* une indication de temps, alors même que dans :

- 30) Jean a effectué trois paiements.

les paiements ont été effectués à trois moments différents du temps. Pourquoi alors la quantification opérée dans :

- 31) Jean a payé trois fois.
- 32) Jean a payé en trois fois.

serait-elle temporelle, alors que la situation verbale de 31) et 32) correspond à la situation nominale de 30) qui elle ne l'est pas ? La section suivante apportera des arguments supplémentaires pour rejeter l'hypothèse temporelle.

2.2. X fois : un quantificateur non temporel

2.2.1. X fois : une réponse impossible aux interrogations temporelles

Un premier argument, déjà entrevu dans notre discussion sur *payer en trois fois*, est constitué par l'impossibilité pour *x fois* de servir de réponse à une interrogation temporelle. Si *x fois* avait réellement un sens de quantification temporelle, c'est-à-dire s'il apportait une information soit sur le moment de réalisation du procès ou sur sa durée, ou encore sur l'intervalle durant lequel il s'est ou va se réaliser, il devrait pouvoir constituer d'une manière ou d'une autre une réponse pertinente à une question portant sur la temporalité. Or, il n'en est rien, ce qui fragilise grandement l'hypothèse temporelle :

33) Combien de temps Armand a-t-il sauté ? *Trois fois

34) Depuis / Pendant / Durant / En / Dans combien de temps Armand a-t-il sauté ? *Trois fois

2.2.2. L'itération verbale sans différenciation temporelle

Notre premier contre-argument n'est pas totalement décisif, puisqu'il semble bien, au vu d'exemples tels que 1)-3), que la localisation, à des moments différents du temps, de la réalisation des occurrences verbales en jeu, confirme la thèse temporelle de *x fois* :

1) Armand a sauté trois fois.

2) Le téléphone a sonné trois fois.

3) Armand a lu trois fois la Bible.

L'argument n'est toutefois pertinent que si et seulement si il en va toujours ainsi. Or, ce n'est pas le cas. On peut fort bien concevoir une pluralité de procès sans être obligé de postuler que les procès ont eu lieu à des moments différents. Ainsi 35), contrairement à 36), ne suppose nullement que les traductions aient eu lieu à des moments différents :

35) La Bible a été traduite trois fois.

36) Jean a traduit la Bible trois fois.

Il en va de même avec 37), qui ne nécessite pas une différenciation temporelle, puisque la maman a fort bien pu avoir des jumeaux, et, même si ce n'est pas le cas, c'est-à-dire si les enfants sont nés à des moments différents, elle n'entend pas avec 37) donner une information de ce type :

37) Je suis deux fois maman.

Il faut donc en conclure que *x fois* n'indique pas par lui-même que les procès dénombrés ont eu lieu à des moments de temps distincts. La différenciation temporelle, le cas échéant, est uniquement due à la combinaison des facteurs constituant la prédication et aux connaissances que nous avons de la situation procédurale décrite. Le fait qu'un même sujet ne peut pas accomplir certains procès verbaux plusieurs fois au même moment (*cf.* Armand ne peut pas sauter trois fois au même moment) impose des moments de temps distincts. Mais *x fois* indique uniquement par le dénombrement qu'il opère que ce sont des occurrences de procès différentes. La situation du côté spatial est identique : ce n'est pas parce que *trois maisons* supposent que les trois occurrences occupent trois portions d'espace différentes que l'on attribuera au déterminant *trois* un rôle de quantificateur spatial.

2.2.3. *Itération verbale*

Un argument plus fort encore contre l'approche temporelle réside dans le fait que *x fois* peut dénombrer des mouvements fictifs (Theissen, 2011), c'est-à-dire des mouvements, qui ne sont pas dynamiques et donc n'impliquent pas le temps, mais qui correspondent à des positions différentes dans l'espace (Boons, 1987) :

38) Ni brunes ni blondes, ses tresses lui faisaient deux fois le tour de la tête (...) (Bazin, *La Mort du petit cheval*, 1950)

39) Le mur fait deux fois le tour de la ville.

40) La route contourne deux fois la montagne.

41) Le sentier longe deux fois le précipice.

Ces emplois de *x fois* – particulièrement 38) et 39) *via* la présence du verbe *faire* – pourraient être assimilés à ceux, rencontrés précédemment,

où *fois* équivaut à un opérateur de multiplication. Le rapprochement n'est toutefois pas pertinent. En effet, contrairement aux formules arithmétiques, *fois*, d'une part, n'indique pas ici une opération entre deux nombres (même s'il est trivial de le souligner) et, d'autre part, l'interrogation en *Combien fait ?* ainsi que la glose *multiplié par* définitoires des formules arithmétiques ne conviennent pas :

42) *Combien fait deux fois le tour de la tête ? *Ses tresses

43) *Deux multiplié par le tour de la tête fait / est égale à ses tresses.

L'ajout respectif à 38) et 41) de *une fois en passant sur le front, une autre fois en l'évitant* et celui de *une fois au début et une autre fois au milieu* et la pertinence de la question en *Combien de fois ?* confirment cette interprétation :

44) Ni brunes ni blondes, ses tresses lui faisaient deux fois le tour de la tête, une fois en passant sur le front, une autre fois en l'évitant.

45) Le sentier longe deux fois le précipice, une fois au début et une autre fois au milieu.

46) Combien de fois ses tresses font-elles le tour de la tête ? Deux fois

47) Combien de fois le sentier longe-t-il le précipice ? Deux fois, une fois au début et une autre fois au milieu.

L'important n'est pas tellement dans cette différenciation de l'adverbial *x fois* des énoncés 38)-41) avec *fois* en emploi d'opérateur de multiplication : ce qu'il faut retenir avant tout des emplois 38)-41), c'est qu'ils ne se prêtent guère à une interprétation temporelle, quelle qu'elle soit. Mais il ne faudrait pas non plus en conclure qu'ils présentent une interprétation spatiale et que donc *x fois* opère en quantificateur spatial. Dans les énoncés « spatiaux » comme dans les énoncés « temporels », *x fois* ne véhicule aucune autre information que celle de quantification et de quantification sur des occurrences données en habit « verbal ».



Notre objectif semble ainsi atteint : montrer que l'adverbial *x fois* n'est pas un marqueur temporel même si l'exclusivité de *x fois* avec les prédicats verbaux paraît engager le domaine temporel. La

quantification verbale, à l'image de la quantification nominale, véhicule uniquement une information quantitative. Ne reste donc qu'une affinité temporelle liée à la nature le plus souvent temporelle de la chose comptée !

Références bibliographiques

- Berthonneau, A.-M., (1989), *Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé*, Thèse d'état, Université de Paris-VII.
- Boons, J.P., (1987), « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs », *Langue Française*, 76 : 5-40.
- Corblin, F., de Swart, H., (2004), *Handbook of French Semantics*, Stanford : CSLI Publications.
- Gross, G., (1989), *Les constructions converses du français*, Genève-Paris : Droz.
- Guiraud, A.-M., (2012a), *Le N fois et les expressions dérivées. Étude sémantique et pragmatique dans la phrase et dans le discours*, Thèse de doctorat, Université Sorbonne-Nouvelle.
- Guiraud, A.-M., (2012b), « Le mot *fois* et les expressions dérivées » in de Saussure, L., Riss, A. (éd.), *Études de sémantique et de pragmatique françaises*, Berne : Peter-Lang, 287-309.
- Kleiber, G., (1987), *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne : Peter-Lang
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., (2009 [1994]), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF. [7^e édition revue et augmentée.]
- de Swart H., (1988), « *Quelques fois* and *quelquefois* : about iteration and frequency in French » in Hulk, A., Coopmans, P. (éd.), *Linguistics in the Netherlands 1988*, Dordrecht : Foris, 149-158.
- de Swart, H., (1993 [1991]), *Adverbs of Quantification : A Generalized Quantifier Approach*, New York : Garland. [Thèse de doctorat, Université de Groningue.]
- Theissen, A., (2011), « La quantification verbale : la locution itérative *X fois* », *Romanische Forschungen*, 123 : 4, 435-453.